

BAREME HONORAIRES AVRIL 2018

AaZ patrimoine conseils et le partenariat immobilier

Transactions :

Entre 2% et 5% ht du montant ttc selon les mandats de vente.

Locations :

Partage des honoraires selon le barème loi alur.

<http://www.fnaim.fr/3723-loi-alur.htm>